



La Compagnie de Tir à l'Arc de l'Association Sportive de Montigny le Bretonneux
vous invite le **Samedi 18 octobre et Dimanche 19 octobre 2025** à son

Concours Tir à 18 m

Sélectif pour le Championnat de France

Centre Sportif Pierre De Coubertin, 5 rue Charles Linné à Montigny-le-Bretonneux 78180

RYTHME : AB/CD

	Samedi			Dimanche	
Ouverture du greffe	8h00	12h30	17h30	8h00	12h30
Inspection du matériel	8h45	13h15	18h15	8h45	13h15
Début des tirs*	9h00	13h30	18h30	9h00	13h30

* 3 volées de réglage sur cible

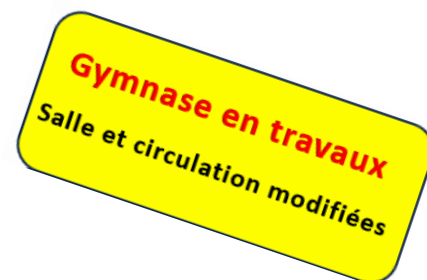
DISTANCES et BLASONS suivant réglementation FFTA

La catégorie U11 ne peut tirer qu'à 13h30 le samedi

INSCRIPTIONS : Toutes catégories : 9,00 euros

Réservation et paiement en ligne via helloasso

(date limite le 15 octobre 2025)



<https://www.helloasso.com/associations/asmb-cie-de-tir-a-l-arc-de-montigny-le-bretonneux/evenements/concours-salle-2025-cie-montigny-le-bretonneux>



Ou inscription via le bordereau et paiement par chèque (date limite le 10 octobre 2025)

Toute place faisant l'objet d'une réservation doit être confirmée par écrit. Seules les inscriptions accompagnées de leur règlement seront prises en compte. Aucun remboursement après la clôture des inscriptions.

Justification d'identité : fournir un des justificatifs prévus au règlement FFTA.

Chaussures de salle obligatoires.

Le dimanche vers 17h30, PROCLAMATION DES RESULTATS, RECOMPENSES ET POT DE L'AMITIE

- Aux trois premiers des catégories : U11 à S3 (Classique, Poulies, Arc nu)
- Aux meilleures équipes : Classique, Femmes et Hommes (4 tireurs – 3 meilleurs scores)
Poulies Mixte (4 tireurs – 3 meilleurs scores)
- Les équipes doivent être déclarées au greffe au plus tard 15 mn avant chaque départ.

Buvette à votre disposition tout au long du concours, merci de venir avec vos gobelets

TA-ASMB (Compagnie de Tir à l'Arc de l'Association Sportive de Montigny le Bretonneux)

<http://www.archersmontigny78.fr/>

Association loi 1901 inscrite au JO le 23/04/1971 – Agrément DDJS N° APS 78 442 - Agrément préfectoral n°W784000825

N° SIRET : 32945103300016 – Affilié

à l'Union FFTA n° 08 78 132



Gymnase en travaux
Salle et circulation modifiées



TA-ASMB (Compagnie de Tir à l'Arc de l'Association Sportive de Montigny le Bretonneux)

<http://www.archersmontigny78.fr/>

Association loi 1901 inscrite au JO le 23/04/1971 – Agrément DDJS N° APS 78 442 - Agrément préfectoral n°W784000825

N° SIRET : 32945103300016 – Affili

ation FFTA n° 08 78 132



Compagnie ou Club :
 Responsable : Tél : Courriel :

Nom	Prénom	N°Licence	Catégorie	Blason (tri ou 40cm)	Arme	Samedi 18 octobre			Dimanche 19 octobre	
						9h00	13h30	18h30	9h00	13h30

Frais d'inscription : 9,00€ par archer/départ

Réservation et paiement en ligne via helloasso (date limite le 15 octobre 2025)

<https://www.helloasso.com/associations/asmb-cie-de-tir-a-l-arc-de-montigny-le-bretonneux/evenements/concours-salle-2025-cie-montigny-le-bretonneux>

Réservation par mail avant l'envoi du bordereau : greffe-concours@archersmontigny78.fr

Le bordereau et le chèque sont à envoyer **avant le 10 octobre 2025** à l'adresse suivante :

Mme Gwénaelle Haux - 2 place Martin Luther King - 78280 Guyancourt

Toute place faisant l'objet d'une réservation doit être confirmée par écrit. Seules les inscriptions accompagnées de leur règlement seront prises en compte. Aucun remboursement après la clôture des inscriptions.



TA-ASMB (Compagnie de Tir à l'Arc de l'Association Sportive de Montigny le Bretonneux)

<http://www.archersmontigny78.fr/>

Association loi 1901 inscrite au JO le 23/04/1971 – Agrément DDJS N° APS 78 442 - Agrément préfectoral n°W784000825

N° SIRET : 32945103300016 – Affili

ation FFTA n° 08 78 132